

HONORAIRES DE GESTION ET DE LOCATION

Honoraires TTC applicables au 01/01/2026 – TVA au taux en vigueur de 20 % incluse

PRESTATIONS DE LOCATION :

Locaux à usage d'habitation ou autres :	BAILLEUR	LOCATAIRE
Visites, constitution du dossier et rédaction du bail *	8 € / m ²	8 € / m ²
Etat des lieux*	3 € / m ²	3 € / m ²

* sur locations soumises à la loi du 06/07/1989, le montant TTC imputé au locataire ne peut pas excéder celui imputé au bailleur et est inférieur ou égal aux plafonds fixés par voie réglementaire.

Honoraires d'entremise et de négociation à la charge du bailleur : 100 € (inclus avec un mandat SQUARE BOX gestion locative)

Locaux à usage commercial, industriel ou professionnel :

12 % du loyer annuel hors charges à la charge du preneur
12 % du loyer annuel hors charges à la charge du bailleur

PRESTATIONS DE GESTION :

o MANDAT GESTION CLASSIQUE :

- Honoraires de gestion courante : 7,20 % des encaissements
- Garantie loyers impayés : 3,40 % des encaissements
- Honoraires de gestion de garages seuls et autres annexes : 18 % des encaissements

PRESTATIONS DE GESTION COMPLEMENTAIRES :

GESTION DES TRAVAUX :

Travaux de remise en état – rénovation : à partir de 1 500 € – 5 % (du montant TTC de la facture)

GESTION DES SINISTRES :

Suivi des sinistres : vacation horaire – 60 €
Gestion des dossiers d'expertise : vacation horaire – 60 €

GESTION DES CONTENTIEUX (hors GLI) :

Suivi de la procédure contentieuse : 95 €

PRESTATIONS PARTICULIERES :

Etat préparatoire à la déclaration des revenus fonciers : 20 €
Transmission sur demande, d'éléments nécessaires à l'établissement des déclarations fiscales : 25 €
Conseil immobilier patrimonial : 200 €
Démarche relative au permis de louer : vacation horaire – 60 €
Accompagnement dossier d'aides de subventions : vacation horaire – 60 €
Administration des parties communes pour une monopropriété : 250 €
Relevé de compteur : 15 €
Suivi des dossiers de diagnostics : 20 €

- o **MANDAT SQUARE BOX GESTION LOCATIVE :** 11,70 % des encaissements (dont garantie loyers impayés)

PRESTATIONS DE GESTION COMPLEMENTAIRES :

- GESTION DES TRAVAUX :

Travaux de remise en état – rénovation : à partir de 1 500 € – 5 % (du montant TTC de la facture)

- GESTION DES SINISTRES :

Suivi des sinistres : vacation horaire – 60 €
Gestion des dossiers d'expertise : vacation horaire – 60 €

- **ADMINISTRATION DES PARTIES COMMUNES pour une monopropriété : 250 €**

